

2013, une année décisive pour le Luxembourg

Carlo Thelen, chef économiste de la Chambre de commerce

Le diagnostic issu de l'enquête Eurochambres 2013 s'avère pessimiste. Dans le contexte de crise économique et financière qui perdure et qui s'est transformée en une crise de confiance des entrepreneurs et des investisseurs, la propension à investir et à recruter est au plus bas. Le climat des affaires, indicateur phare de l'enquête pour appréhender l'état d'esprit des chefs d'entreprise, est alarmant. Alors que les perspectives pour 2012 sont déjà moroses, la dégringolade devrait se poursuivre et s'accélérer en 2013.

Les attentes en termes de climat des affaires sont quasiment aussi négatives que pour 2009, année de crise et de récession par excellence. Elles sont, par ailleurs, en baisse nette par rapport à 2012 alors que l'année en cours devrait connaître une quasi-stagnation du PIB (0,5% selon le Statec).

Par conséquent, la progression du PIB de 1% en 2013 (comme cela est actuellement envisagé) pourrait s'avérer surévaluée. Ces évaluations des chefs d'entreprise soulignent la gravité et la profondeur de la crise économique et financière qui touche le Luxembourg.

L'appel des chefs d'entreprise semble clair: le gouvernement luxembourgeois ne peut plus ignorer le besoin pressant d'actions concrètes et cohérentes visant à donner une bouffée d'oxygène aux entreprises.

Les problèmes structurels du Luxembourg, mis à nu et renforcés par la crise économique, sont autant d'éléments pesant négativement sur le développement durable du Luxembourg et impactant l'esprit d'entreprise, qui fait déjà défaut au pays.

L'appareil productif du Grand-Duché ne

génère plus une dynamique de création de valeur supérieure à celle enregistrée dans les pays voisins, ce qui impacte considérablement sa capacité à créer de nouvelles bases taxables et à assurer un rythme élevé au niveau des recettes fiscales.

Parallèlement, le Luxembourg n'adapte pas l'évolution des dépenses publiques à cette nouvelle donne, de sorte que les déficits se creusent. Au lieu d'exploiter le potentiel d'augmentation de l'efficacité des dépenses publiques ou de générer les mêmes résultats avec moins de moyens budgétaires – ce que toute entreprise privée est appelée à faire lorsque l'activité est en baisse –, le gouvernement choisit d'abord et surtout d'augmenter les impôts, à charge des ménages et des entreprises, au détriment de la prévisibilité et de l'attractivité en matière fiscale.

Spirale descendante

Une hausse généralisée des taux d'imposition pour réduire les déficits ne fait qu'alimenter davantage la spirale descendante: l'affaiblissement de la compétitivité des entreprises conduira à un chômage encore plus élevé, ce qui aura à nouveau des répercussions négatives sur les finances publiques.

L'équilibre budgétaire s'éloigne et les dépenses sociales, notamment celles qui encadrent l'inactivité, s'envolent. Cette tendance doit être inversée, car elle est insoutenable socialement et financièrement.

A défaut d'assainir rapidement ses finances publiques, le Luxembourg risque de perdre, à court terme, sa notation AAA, voire, pire, sa souveraineté budgétaire. Les marges de manœuvre budgétaires du Luxembourg

s'effritent dans un contexte où les risques pour sa Place financière – principale contributrice aux recettes fiscales – sont nombreux: union bancaire, Bâle 3, directive européenne sur la fiscalité des revenus de l'épargne, «Foreign Account Tax Compliance Act» (Fatca) aux Etats-Unis, etc.

Dans ce contexte des plus délicats, la hausse du salaire social minimum (SSM) à partir du 1^{er} janvier 2013 ne peut être que regrettée. En effet, l'augmentation du coût de la main-d'œuvre la moins qualifiée n'incitera pas les entreprises à embaucher ces personnes, mais plutôt à recourir à des travailleurs plus qualifiés, notamment en provenance de la Grande Région.

Dès lors, le relèvement du SSM risque d'aggraver davantage à l'avenir les difficultés éprouvées par les résidents non ou peu qualifiés lors de la recherche d'un emploi.

En outre, en termes de cohésion sociale, le rapport Fontagné sur la compétitivité de l'économie luxembourgeoise de fin 2004 relève que, si la proportion de salariés rémunérés au salaire minimum est importante, le SSM ne parvient pas à remplir son objectif de redistribution.

Les mécanismes de redistribution ne sont efficaces que lorsqu'ils sont ciblés, ce qui justifierait l'introduction d'un «salaire minimum formation». La différence entre le seuil inférieur de productivité retenu pour les salariés non qualifiés et le SSM serait versée par l'Etat, sur production d'un certificat de participation à une formation qualifiante pour 20% du temps de travail, par exemple. Dès lors, la formation serait financée par l'Etat en débitant le chéquier formation de



Carlo Thelen

l'intéressé. Ce système permettrait ainsi surtout aux travailleurs non qualifiés d'améliorer leur employabilité et d'accroître leur productivité au sein des entreprises.

Dans le contexte du SSM et des relèvements réguliers afférents, l'argument du coût élevé du logement est souvent avancé. Si des aides ciblées au logement des salariés les plus démunis peuvent être justifiées, la priorité doit être accordée aux mesures visant à soutenir l'offre de logements, afin de rétablir l'équilibre entre la demande et l'offre sur le marché immobilier. Des mesures visant à éliminer la rétention de terrains à bâtir à des fins spéculatives pourront également contribuer à faire baisser les prix sur le marché du logement. Des réformes rapides dans plusieurs domaines sont donc inévitables. Aussi à ce niveau, 2013 sera une année décisive pour le Luxembourg!